



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi

Question au Gouvernement n° 3884

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à M. Marc-Philippe Daubresse, pour le groupe Les Républicains.

M. Marc-Philippe Daubresse. Monsieur le Premier ministre, dimanche dernier, lors de la fête du travail, l'emploi des jeunes était au centre de nos préoccupations. Or vous venez de prendre en quelques semaines trois décisions totalement incohérentes et improductives en la matière.

La première concerne le texte que nous examinerons cet après-midi, connu sous le nom de « projet de loi travail ». Vous avez opéré, sur ce texte, un tête-à-queue spectaculaire, si bien qu'il ne rendra pas l'emploi plus flexible ni le code du travail moins rigide. Cela fera baisser, forcément, l'offre d'emplois, et pénalisera donc, en premier lieu, les jeunes demandeurs d'emploi.

Deuxième décision : vous vous êtes prononcé pour la garantie jeunes, dans le cadre d'une négociation plus large, où vous aviez besoin de compenser certaines choses vis-à-vis d'eux ! À un moment où l'argent public est de plus en plus rare, vous avez ainsi décidé de consacrer l'essentiel de vos moyens à une mesure coûteuse.

M. Razy Hammadi. À une mesure qui marche !

M. Marc-Philippe Daubresse. Vous m'expliquerez que la garantie jeunes est une mesure de soutien, d'accompagnement, de solidarité, une mesure inclusive, mais si vous aviez consacré les mêmes moyens à la politique de l'apprentissage, au lieu de la sacrifier au début de votre mandat, nous n'en serions pas là aujourd'hui ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

La troisième décision concerne le RSA jeunes. J'ai préconisé, comme M. Sirugue, la fusion des minima sociaux, sous le précédent quinquennat. J'ai préconisé également que l'on réfléchisse à une prime d'activité. Oui au RSA activité pour les jeunes qui ont une activité, mais non à un RSA généralisé qui aboutit à un système d'assistantat généralisé, et qui fait tout sauf remettre les jeunes au travail ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Ma question est simple : quand donc nous présenterez-vous un véritable plan pour l'emploi des jeunes, et non un dispositif d'assistantat – que celui-ci s'appelle contrats aidés, garantie jeunes, ou RSA jeunes ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Mme Myriam El Khomri, ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Monsieur le député, vous auriez pu commencer votre intervention en rappelant que le chômage des jeunes a diminué en 2015. C'est une réalité : nous avons eu huit mois de baisse du chômage des jeunes sur l'année.

Un député du groupe Les Républicains. Un peu de sérieux !

Mme Myriam El Khomri, ministre. C'est essentiel, car nous savons bien qu'aujourd'hui, l'âge moyen de signature d'un CDI est de vingt-sept ans, contre vingt-deux ans il y a plus de quinze ans. Le Président de la République a fait de la jeunesse sa priorité. La politique que nous conduisons pour concrétiser cette priorité porte aujourd'hui ses fruits. C'est essentiel.

Nous avons développé la garantie jeunes. Nous l'avons d'abord expérimentée – je pense que toute bonne politique publique doit d'abord être expérimentée – dans de nombreux départements, et nous avons constaté qu'elle fonctionne. Ce dispositif s'adresse à des jeunes qui sont sortis du système scolaire, qui ne savent pas vraiment où ils veulent aller, et qui sont en situation de précarité ; il leur propose un accompagnement.

Je ne laisserai pas dire, ici – je serai très précise sur ce point – que la garantie jeunes est une allocation. Ce n'est pas une allocation ; c'est un dispositif d'accompagnement pour des jeunes volontaires et motivés, qui permet en outre de diffuser des informations au sujet de l'apprentissage – ce qui est essentiel.

Je ne nie pas que nous ayons, au début du quinquennat, envoyé des messages contradictoires au sujet de l'apprentissage. (*« Ah ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Il faut savoir reconnaître ses erreurs !

Depuis, nous avons pris de nombreuses mesures, comme l'aide « TPE jeunes apprentis ». Des décrets ont été publiés, notamment au sujet de la réglementation dangereuse. Surtout, l'an dernier, près de 285 millions d'euros supplémentaires ont été consacrés à l'apprentissage. Soyons honnêtes, regardons les choses en face ! Cette année, le nombre d'entrées en apprentissage a augmenté de 5 %. C'est essentiel, et nous continuerons à y travailler.

J'espère que vous voterez le projet de loi que je présenterai dans quelques minutes, car il comprend des mesures très importantes en matière d'apprentissage. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3884

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mai 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 mai 2016](#)